

Le GNIS : acteur et financeur de la biodiversité des plantes

Le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) a salué le 16 juin 2020 par [un communiqué de presse](#), le renouvellement du soutien financier de l'interprofession des semences et plants. En effet, le GNIS finance chaque année le Fonds de Partage des Avantages de ce Traité pour soutenir des projets permettant la conservation des ressources phytogénétiques, *in situ* et à la ferme, dans les pays en développement.

« Ces contributions annuelles au Traité sont une évidence », a déclaré François Desprez, Président du GNIS. « Un accès facilité aux ressources génétiques est vital pour tous les agriculteurs et il n'y a pas de ressources génétiques sans conservation », a-t-il ajouté. « La crise actuelle (COVID-19) souligne l'importance de la diversité des variétés et des semences pour affronter les nombreux défis auxquels notre monde est confronté.

Soutenir les collections menacées et améliorer les conditions de conservation et de caractérisations des ressources génétiques représente l'un des engagements fort que s'est fixée l'interprofession des semences et plants, dès 2017, à travers le 3^{ème} axe* du [Plan de filière semences et plants](#).

Le GNIS s'est engagé à « Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité », en soutenant activement la conservation des ressources génétiques, au plan national et international.

Avec cette troisième contribution annuelle (qui a représenté 20% de la totalité des sommes reçues par le Fond en 2019), le GNIS est le premier contributeur privé à ce Traité qui regroupe 147 Etats et donne un accès gratuit pour tous à plus de 1,5 millions de ressources génétiques, appartenant à 64 espèces cultivées.

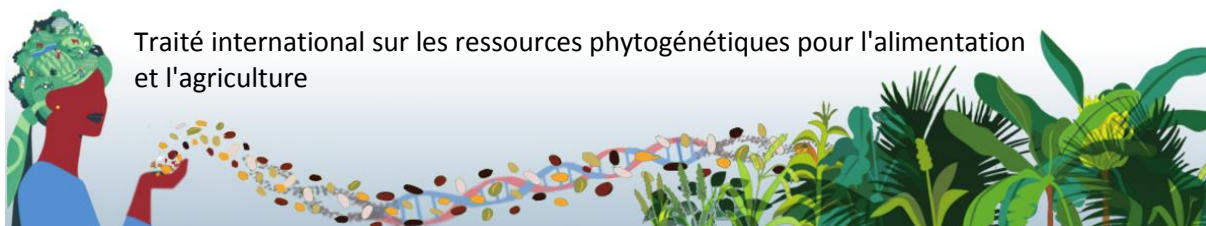
* Actions 3.12 et 3.13 du Plan de filière semences et plants

Contact :

Rosine DEPOIX – Chargée de mission Médias
06 66 46 74 70 - rosine.depoix@gnis.fr



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

LE SECTEUR SEMENCIER FRANÇAIS VERSE UNE CONTRIBUTION ANNUELLE AU FONDS POUR LE PARTAGE DES AVANTAGES



Le secrétaire Kent Nnadozie avec des représentants français à Kigali, novembre 2017

16/06/2020

Soutenir des projets dans les pays en développement grâce au Traité international de la FAO

ROME, Italie, 15 juin 2020 - Pour la troisième année consécutive, le secteur semencier français, Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS) versera une contribution équivalente à 175 000 euros au Fonds pour le partage des avantages (BSF) du [Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture](#).

«Nous sommes reconnaissants au GNIS pour son appui financier constant au Traité international, et nous souhaitons que d'autres fassent de même», a déclaré Kent Nnadozie, Secrétaire du Traité international. «C'est grâce au généreux soutien des contributions volontaires annuelles telles que celle faite par GNIS que nous sommes en mesure de continuer à soutenir des projets dans le cadre du Fonds pour le partage des avantages du Traité, qui sont d'une extrême importance pour l'avenir de la sécurité alimentaire mondiale», a-t-il ajouté. «Dans des moments comme ceux-ci, alors que le monde est confronté aux nombreuses conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19, la nécessité d'appuyer les efforts des agriculteurs qui nourrissent le monde est encore plus cruciale.»

La décision du GNIS de verser des contributions annuelles a été annoncée pour la première fois en novembre 2017 à Kigali, au Rwanda, lors de la [septième session de l'Organe directeur](#) du Traité international. L'apport financier de cette année sera le troisième versement du GNIS d'un montant de 175 000 euros au [Fonds pour le partage des avantages](#).

«Ces contributions annuelles au Traité sont une évidence, a déclaré François Desprez, Président du GNIS. «Un accès facilité aux ressources génétiques est vital pour tous les agriculteurs et il n'y a pas de ressources génétiques sans conservation», a-t-il ajouté. «La crise actuelle (COVID-19) souligne l'importance de la diversité des variétés et des semences pour affronter les nombreux défis auxquels notre monde est confronté. Nous sommes fiers de contribuer modestement au Fonds pour le partage des avantages et nous espérons être rejoints par d'autres parties prenantes non seulement du secteur semencier mais aussi de l'industrie agroalimentaire.»

Depuis sa création, il y a 10 ans, le Fonds pour le partage des avantages (BSF) a soutenu 80 projets dans 67 pays en développement, aidant ainsi environ 1 million de petits agriculteurs. Il est actuellement dans son quatrième cycle. Le Fonds soutient des projets de développement agricole axés sur la conservation et l'utilisation durable des semences et d'autres ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les pays en développement. Ces pays sont souvent riches en biodiversité agricole mais manquent de ressources financières nécessaires pour aider les petits agriculteurs à accéder, conserver et utiliser la diversité des cultures dans leurs champs et à résister aux chocs climatiques, aux maladies des plantes et aux ravageurs. Le Fonds vise à accroître la résilience et les moyens de subsistance des petits agriculteurs tout en renforçant la conservation et le partage des semences des plantes qui nourrissent les populations croissantes.

Le GNIS est l'organisation interprofessionnelle française des semences et plants qui rassemble tous les acteurs du secteur dont les agriculteurs. Le GNIS facilite les discussions, les échanges et la prise de décision. Le GNIS a également une délégation de la mission publique de certification des semences. En plus d'un rôle majeur au sein de l'UE, la France jouit également d'une importante présence mondiale en tant qu'exportateur dans 150 pays sur les cinq continents.

La France est Partie contractante au Traité international depuis 2005.

@PlantTreaty @FAO @GNIS

**#ItAllStartsWithTheSeed #PlantGeneticResources #Seeds #FoodSecurity #France
#BenefitSharing**

[vidéo] Intervention de François Burgaud, Directeur des Relations extérieures du GNIS au nom de François Desprez, Président du GNIS lors de la cérémonie d'ouverture du TIRPAA le 11 novembre 2019 :



(cliquer sur l'image)